

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 25 novembre 2019

Nombre de membres présents : 19

Quorum : 13

Nombre de membres excusés : 3

Nombre de membres absents : 2

PRESENTS :

Madame Marzat, Madame Faria, Monsieur Nisan, Madame Pérez, Madame Gatineau, Madame Carreel, Madame Boisseau, Madame Ferrand, Madame Gouyon-Descoms, Madame Bodin, Mademoiselle Barret Royer, Monsieur Lecocq, Madame Malaterre, Madame Aniss et Monsieur Neto.

Présence exceptionnelle des enseignants stagiaires pour observation: Monsieur Weis, Monsieur Vitiello et Monsieur Carbonnaux.

ABSENTS ou EXCUSES :

Madame Lavergne, Madame Deschamps, Madame Charvet, Madame Davoine et Madame Garnier

Président :

M. Sébastien GASC, Principal

Secrétaires : Madame Pérez, Madame Malaterre et Monsieur Neto.

INSTALLATION DE LA SEANCE

La séance est ouverte par M. GASC à 17 h 35.

Le quorum est atteint.

I. ORDRE DU JOUR

M. le Principal présente l'Ordre Du Jour.

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

II. ADOPTION DU PV

M. GASC fait procéder au vote du PV.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

III. VOYAGE SCOLAIRE

a. Principe du voyage.

Le projet « Séjour Voile Habitable » est porté par Madame Carreel, professeure d'EPS. M. GASC explique que ce projet, non retenu en juillet dernier à cause du montant de la part « établissement », a été revu par Mme CARREEL qui a obtenu un financement du projet sous forme de dons. Ce projet est ainsi entièrement autofinancé et sans impact sur le budget de l'établissement

Le projet « Voile habitable » concerne les 10 élèves de la section voile, le but étant qu'au moins une fois dans leur cursus de section les élèves puissent en bénéficier.

Les dates du séjour sont fixées : du 7 au 12 juin 2020.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

b. Les différents dons.

- Don de l'association des parents d'élèves ACPE : 800 euros.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

- Don de l'association sportive : 1496 euros dont 480 euros pour les élèves et 1016 pour les accompagnateurs.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

- Don PCER : 400 euros.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

- Montant de la participation des familles : 340 euros/ famille

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

IV. LES CONVENTIONS

a. Convention « Jeunes en librairie »

Ce projet est porté par Madame Quenault et Madame Davoine. Il concerne une classe de 4^{ème}. Un bon de 30 euros est remis à chaque élève dont 10 euros sont financés par le collège.

Le déplacement des élèves en bus est pris en charge par le collège.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

b. Convention « Chante école ».

Deux déplacements sont à prévoir : 1 pris en charge par l'établissement, l'autre par l'association « Chante école ». L'adhésion à l'association est de 135 euros.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

c. Convention entre le collège et le lycée Montesquieu.

La gestion des paies des AED du collège de Lacanau est supportée par le lycée Montesquieu, établissement mutualisateur, à partir de janvier 2020.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

d. Convention pour mise à disposition.

Convention de mise à disposition de matériel pédagogique adapté pour un élève : 1 PC + logiciels. Il s'agit d'un prêt entre l'établissement et la famille de l'élève.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

e. Convention entre le collège et l'organisme d'accueil « Lozère ».

Convention entre le collège de Lacanau et l'organisme d'accueil du voyage en Lozère.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

Madame Gatineau rejoint le CA à 18h05.

V. Budget 2020.

Madame Dupiol présente le budget 2020. Le constat est fait que la dotation du département est cette année encore en baisse, alors que le nombre d'élèves augmente, donc le ratio dotation/élève baisse aussi.

Par exemple, dans la rubrique « vie des élèves, le montant alloué est insuffisant pour répondre aux besoins institutionnels comme « les gestes qui sauvent » en 6^{ème} et 5^{ème}, qui s'ajoutent au PSC 1 des 3èmes et nécessitent l'achat ou le renouvellement de matériel.

Pour la restauration, les parents restent sceptiques sur le passage de la cantine en production dans les délais évoqués (rentrée 2020).

M. GASC fait part de son inquiétude sur le fonctionnement d'une cuisine de production dès la rentrée de septembre.

Il indique que cela entraînera des surcoûts (matériel, contrats de maintenance,...) qui ne semblent pas avoir été anticipés dans la dotation 2020.

Il précise qu'un courrier argumenté va être envoyé au CD pour demander un complément de dotation en lien avec les effectifs et les besoins réels.

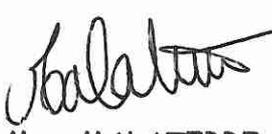
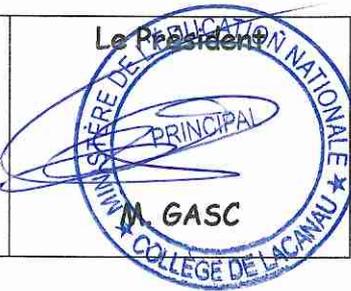
- Vote pour la répartition du budget.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

VI. Questions diverses.

Aucune question n'est parvenue au conseil.

Monsieur Gasc clôt le conseil à 18h45 et invite les membres à partager un moment convivial autour d'un verre.

La secrétaire  Mme PEREZ	La secrétaire  Mme MALATERRE	Le secrétaire  M. NETO	Le Président  M. GASC 
--	---	--	---